



Journée nationale de la Résistance

publié le 20/05/2014

Descriptif :

Le 27 mai - La Journée nationale de la Résistance
Commémorer

Sommaire :

- Le 27 mai
- Commémorer la Résistance
- Ressources

Le 19 juillet 2013, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi ([n° 2013-642](#)) émanant du Sénat instaurant le **27 mai** comme **Journée nationale de la Résistance**.

Le texte "répond au besoin par chacun ressenti de rappeler le legs à tout le pays échu, de celles et ceux qui ont refusé l'occupation nazie et la collaboration institutionnalisée sous le régime de Vichy."

● Le 27 mai

Avoir choisi le 27 mai pour célébrer la résistance n'est pas anodin. C'est en effet la date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (CNR), instance créée le 27 mai 1943 par la France Libre autour de Jean Moulin pour donner plus de cohésion et d'efficacité aux différents mouvements de Résistance française, pendant l'Occupation.

Après la Libération, le programme visionnaire élaboré par le CNR conduisit à la mise en œuvre de réformes économiques, sociales et politiques donnant la priorité à l'accès à l'éducation pour tous et posant les bases d'un modèle social qui est aujourd'hui le nôtre. Il inspira également la rédaction du préambule de la Constitution de la IV^e République, qui fait partie des textes fondamentaux de notre droit actuel.

● Commémorer la Résistance

Comme le stipule le [BOEN n° 19 du 8 mai 2014](#) : en 2014, c'est la **première édition** sera cette journée nationale de la Résistance.

Cette commémoration peut permettre aux équipes enseignantes dans les établissements scolaires de consacrer une partie de leurs cours autour des **valeurs** de la **Résistance** et celles portées par le **programme du CNR**, telles **le courage, la défense de la République, le souci constant de la justice, de la solidarité, de la tolérance et du respect d'autrui**.

● Ressources

Les équipes éducatives sont invitées à consulter la page dédiée à [cette journée nationale de la Résistance sur le site Éduscol](#), où des pistes et ressources pédagogiques sont référencées.

N'hésitez pas à communiquer au Pôle civisme et citoyenneté les manifestations ou activités éducatives spécifiques à cette commémoration (ex : rencontres avec des témoins, conférences, mais aussi débats autour d'un film, d'une exposition ou d'une représentation théâtrale, etc).